

Depuis 2016, le service Tranquillité urbaine (STU), évolution de l'ancien service municipal de police, remplit pleinement ses missions de proximité pour assurer la tranquillité des Scéens et préserver l'ordre public. Zoom sur ses différents domaines d'intervention.

Tranquillité urbaine : au service de votre quotidien



**Écoute,
prévention,
médiation
et contrôle**

Parmi les agents du STU, les policiers municipaux remplissent des missions d'agents de police judiciaire adjoint (APJA) et sont reconnaissables à leur uniforme bleu réglementaire. Leurs collègues gardes urbains, vêtus d'un uniforme gris et bordeaux, remplissent des missions d'agents de surveillance de la voie publique (ASVP) auxquelles s'ajoute un rôle de prévention et de médiation.

12

C'est le nombre d'agents à plein temps qui composent le service Tranquillité urbaine

331

C'est le nombre de logements surveillés par le STU en 2018 dans le cadre de l'opération tranquillité vacances (OTV)

8500

C'est le nombre d'actes de toute nature (interventions, rapports, etc.) établis par le STU en 2018

Depuis sa création, le STU veille à la tranquillité des Scéens au travers de missions variées. Le service compte aujourd'hui 2 agents administratifs et 10 agents de terrain, dont 3 policiers municipaux et 7 gardes urbains assermentés, auxquels il faut ajouter 4 agents vacataires dédiés à la sécurité des enfants aux abords des écoles. Trois équipes fonctionnent en roulement, afin qu'il y ait chaque jour une équipe d'intervention sur le terrain.

Une large palette de missions

Les domaines d'intervention du STU sont multiples. Le service est chargé de la surveillance des sorties d'écoles dans le cadre du dispositif Vigipirate et de l'encadrement des manifestations municipales et des marchés. « *Nous assurons la sécurisation de la voie publique lors de grands événements comme le cross de Sceaux, ou le 14-Juillet* », explique un policier municipal. Ces missions reposent notamment sur des actions de prévention et de médiation : informations sur les risques potentiels (fraude, vol), renseignements et recommandations aux usagers, désamorçage des situations de conflit par l'écoute et le dialogue.

Le STU intervient également sur le domaine de l'assistance aux personnes. Cela va de l'accompagnement des personnes vulnérables à l'aide aux victimes d'accidents ou de malaises, en passant par la gestion des objets trouvés ou perdus. « *Notre action comporte une dimension sociale* », décrit l'assistante administrative et d'accueil.

Par ailleurs, les agents du service sont chargés de veiller au bon ordre de la voie publique et d'en prévenir les troubles. Leur mission est de faire respecter les lois et règlements municipaux en matière de propreté, de lutte contre les incivilités (dégradations, dépôts sauvages d'ordures, maintien excessif des containers sur la voie publique, non-respect des consignes de présentation des containers pour la collecte, non-élagage de végétaux gênants sur la voie publique, déjections ca-

nines, etc.), d'animaux errants ou dangereux, de circulation et de stationnement gênant ou dangereux pour autrui. Le STU intervient également sur le stationnement abusif et la mise en fourrière automobile. S'agissant du stationnement payant, le contrôle est exercé par les agents de l'entreprise Effia, délégataire de la Ville. « *Ce partenariat est un atout pour le STU* », explique Jean-Baptiste Hayes, chef du service. « *Les agents d'Effia nous relaient des informations du terrain et déchargent nos équipes du contrôle du stationnement payant, ce qui permet une meilleure implication du service sur ses missions premières.* »

Une complémentarité avec la police nationale

Le STU intervient sur des missions complémentaires, mais parfaitement distinctes de celles de la police nationale. Il ne fait pas de missions de type "17 police secours" et n'intervient pas, par exemple, sur les cambriolages, les infractions relatives aux stupéfiants, ou nécessitant l'usage de la force. Il peut écouter et accompagner les publics, intervenir sur le "petit judiciaire", mais n'est pas juridiquement compétent pour enregistrer les plaintes. En cas de constatation d'un délit, les agents du STU préviennent immédiatement le commissariat de police de Châteaufort-Malabry, en décrivant précisément la situation, ce qui accroît grandement l'efficacité des services de police nationale. Par ailleurs, son domaine d'action est la voie publique et non le domaine privé. « *Dans un contexte de réduction des effectifs par l'État, celui-ci demande sans vergogne aux polices municipales d'assurer des missions qui relèvent clairement de la police nationale* », constate Philippe Laurent, maire de Sceaux. « *C'est une tendance de détricotage contre laquelle nous nous battons avec l'Association des maires de France, soucieux de préserver à la fois une police nationale disposant de moyens suffisants dans toutes les communes, par souci d'égalité, et un service de Tranquillité*

Surveillance de l'espace public

Tranquillité urbaine : au service de votre quotidien**Témoignage**→ **Jean-Pierre Riotton**

conseiller municipal délégué à la Sécurité



« Le service Tranquillité urbaine a été créé en octobre 2016 en lieu et place du service de police municipale avec l'objectif de renforcer la proximité et la qualité

de service rendu aux habitants et usagers. Un besoin qui avait été exprimé par les Scéens à l'occasion de la démarche participative "Parlons ensemble de

Sceaux". Le rôle du STU est à la fois distinct et complémentaire de celui de la police nationale. »

urbaine, avec ses propres missions de proximité. » Une claire distinction des rôles de la police nationale et des services municipaux en charge de la tranquillité est en effet nécessaire pour garantir l'efficacité de l'action publique. « *La lutte contre la délinquance et les infractions graves est primordiale, mais elle relève exclusivement des missions régaliennes de l'État, et non de la compétence des maires. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité la création d'un STU aux missions élargies, au plus près des habitants, qui n'empiète en aucune manière sur les missions de la police nationale. Ce faisant, nous voulons préserver le principe républicain d'un droit identique de chacun à la sécurité, sur tout le territoire. Un principe que l'État, pour des raisons comptables, met à mal* », rappelle Philippe Laurent, qui a récemment adressé des lettres au ministre de l'Intérieur et aux préfets de police et des Hauts-de-Seine pour leur rappeler notamment que les effectifs du commissariat de police nationale de Châtenay-Malabry sont passés de 125 postes en 2009 à 82 en 2018, et demander que soient à nouveau garantis tous les moyens nécessaires à la sécurisation, à tous les niveaux, du territoire municipal.

Des moyens diversifiés

En complément du véhicule de service, les agents disposent de six vélos à assistance électrique pour assurer une présence au contact direct de la population. La Ville a également mis en place un système de vidéo-protection sur la voie publique. 21 caméras sont installées sur le territoire municipal. Un dispositif dissuasif qui est également utile pour l'élucidation de certaines affaires lors de réquisitions effectuées par la police nationale. « *Pour respecter la loi, les vidéos sont conservées pendant 15 jours maximum* », précise Jean-Baptiste Hayes. « *Elles sont analysées en cas de besoin au sein de notre centre de supervision urbaine*

(CSU). » De nouvelles caméras seront bientôt installées au niveau du jardin de la Ménagerie, du skatepark, du site sportif et de loisirs des Blagis et de la place des Ailantes. Enfin, la Ville a souhaité la mise en place de caméras de vidéosurveillance dans les parkings publics. Ces 35 caméras sont gérées par Effia.

Un travail partenarial

Le STU travaille en étroite collaboration avec les partenaires locaux de sécurité et de prévention de la délinquance : le commissariat de police nationale de Châtenay-Malabry, les bailleurs sociaux, les commerces, les transports publics et l'Éducation nationale. En outre, le maire de Sceaux réunit deux fois par an le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) composé de représentants de la Ville et de l'État (procureur de la République, préfet, sous-préfets, proviseurs), des bailleurs et acteurs sociaux du Département. Il s'agit d'une instance très active à l'échelle municipale pour déterminer les actions à mettre en œuvre par l'ensemble des partenaires en matière de prévention et de lutte contre la délinquance. « *Même si à Sceaux, la délinquance est contenue (-5,5 % pour les atteintes aux personnes, -12,2 % pour les cambriolages entre 2017 et 2018 à Sceaux), il faut un engagement de tout le monde -y compris les habitants eux-mêmes- pour préserver la tranquillité urbaine* », indique Philippe Laurent. « *En la matière, le CLSPD effectue un travail partenarial important pour mobiliser les moyens nécessaires à un service public de sécurité de qualité. Le STU est un service qui répond parfaitement aux besoins observés au quotidien. Et je me réjouis du professionnalisme et de la disponibilité du commissaire et du commandant de la police nationale de Châtenay-Malabry, qui répondent toujours présents à mes sollicitations pour rencontrer les habitants.* »

Tranquillité urbaine : au service de votre quotidien

Les gardes urbains du STU sécurisent la manifestation Hanami le 20 avril.



Témoignage

→ **Jean-Baptiste Hayes**

Chef du service Tranquillité urbaine de Sceaux

Comment l'accueil du public évolue-t-il au sein du STU ?

Depuis octobre 2018, le service Tranquillité urbaine s'est renforcé avec la création d'un poste d'accueil et d'assistance administrative. L'agent assure un accueil spécialisé, à la fois physique et téléphonique, afin de répondre à toute demande de renseignement, d'écoute ou d'intervention formulée par les usagers. Ces derniers sont d'abord accueillis à l'hôtel de ville (122 rue Houdan) par les équipes de Sceaux info mairie, puis si nécessaire, dans un second temps, par l'assistante administrative du STU. Recueil des doléances et des signalements, aide aux victimes ou encore accès au droit : les missions de l'assistante administrative sont variées et prendront pleinement leur mesure avec l'extension des locaux du STU prévue en 2020.

En quoi consiste ce projet d'extension ?

La Ville prévoit pour son service Tranquillité urbaine l'ouverture d'un accueil spécialisé au rez-de-chaussée de l'immeuble actuellement en construction au 124 rue Houdan. Le premier niveau d'accueil sera toujours assuré par les équipes de Sceaux info mairie au 122 rue Houdan. Le STU proposera un accueil de second niveau qui permettra de garantir aux usagers des échanges personnalisés, qualitatifs et confidentiels. Les nouveaux locaux disposeront notamment d'une pièce dédiée à la vidéoprotection et d'un espace de travail pour les agents de terrain.

TRANQUILLITÉ URBAINE

Un service public sur la voie publique

Les gardes urbains et les policiers municipaux du service Tranquillité urbaine remplissent au quotidien des missions de prévention, médiation et sanction si nécessaire. Avant de faire acte d'autorité en verbalisant les contrevenants, ces agents de terrain sont au contact des Scéens pour accompagner, assister, renseigner, surveiller... Autant de services rendus par les agents du STU qui participent à accroître leur relation de proximité avec les habitants. « *Nous sommes parfois amenés à porter assistance à des personnes qui font un malaise ou une chute sur la voie publique. Certains agents du STU sont formés aux premiers secours. C'est un travail gratifiant* », confie un policier municipal. « *En apportant notre soutien à des personnes vulnérables, nous facilitons la vie quotidienne des Scéens* », ajoute un garde urbain. Cette proximité se matérialise aussi dans les échanges du quotidien. « *Dans certaines situations, il peut être intimidant de s'adresser à la police. Les Scéens se confient plus facilement aux agents du STU qu'ils ont l'habitude de croiser sur la voie publique* », explique l'assistante du service Tranquillité urbaine qui joue également un rôle important dans la gestion des objets trouvés et perdus. Depuis que le stationnement payant est géré par le délégataire Effia, les missions des agents du STU se sont élargies et leur perception par les habitants a évolué de manière positive. « *Nous sommes davantage dans le dialogue et dans un travail qualitatif. Nous sommes aujourd'hui mieux considérés par les Scéens* », conclut un garde urbain.

Contactez le STU Le service est joignable au 01 41 13 33 22. Il est ouvert du lundi au samedi de 7h à 21h30 d'avril à septembre (de 7h à 20h30 d'octobre à mars) et le dimanche de 7h à 14h30. L'accueil physique a lieu aux horaires d'ouverture de l'hôtel de ville au 122 rue Houdan. Par ailleurs, de jour comme de nuit, composez le 17 pour joindre la police nationale.